



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Christophe AVENA
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Mélanie BALSON
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH

Madame Céline MAGLICA
Monsieur Billy CHRETIEN
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Jordane GALLOIS
Monsieur Christian DUCHANGE
Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis GUVENATAM
Madame Vanessa VAIZANT
Madame Isabelle PIERREY-ROUGET
Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL
Monsieur Florent COLOMBO
Monsieur Maël SZABELSKI
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur Benoît BORDAT
Madame Emilie SIMONE
Madame Nina MARTINS
Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Laurence GERBET
Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Antoine CAMUS
Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Julien HUBERT

Membres absents :

Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

OBJET : CULTURE

Conservatoire à Rayonnement Régional - Opéra de Dijon - Convention de partenariat autour d'objectifs artistiques, pédagogiques et culturels communs

L'Opéra de Dijon et le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Dijon souhaitent renforcer, structurer et inscrire leur collaboration autour d'objectifs artistiques, pédagogiques et culturels communs. Partageant la volonté d'accompagner les jeunes artistes, de favoriser l'accès à la culture et de développer des projets conjoints en lien avec la création, la formation, la médiation et les pratiques amateurs, les deux établissements conviennent de formaliser leur partenariat par la présente convention.

Pour le conservatoire, c'est garantir chaque année des projets de « confrontation à la scène » pour les élèves (spectacle de fin d'année musique et danse, concerts de la Sainte-Cécile, petites formes et restitutions) et de possibles masterclasses avec des artistes de la saison artistique de l'Opéra.

Pour l'Opéra de Dijon, c'est pouvoir compter sur des forces vives locales pour venir enrichir et diversifier la programmation tout en permettant un croisement des publics.

Ce partenariat intègre un volet médiation et publics avec des actions communes (organisation de répétitions publiques ouvertes aux élèves, de parcours du spectateur, etc.) et un bénéfice territorial répondant aux critères des financeurs sur l'élargissement des publics et l'éducation artistique et culturelle. La convention identifie également les responsabilités (assurances, encadrement des élèves, présence des régisseurs). Le volet technique et logistique établit lui les conditions de mise à disposition avec la planification anticipée du prêt du plateau, de salles de répétitions et de matériels comme les instruments du conservatoire par exemple.

Cette convention triennale 2026-2029 prévoit une gouvernance fondée sur des réunions annuelles de suivi afin d'évaluer les actions menées et de définir les perspectives futures, dans un objectif de démocratisation culturelle, de rayonnement du territoire et de renforcement des partenariats locaux.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet de convention à conclure entre la Ville et l'Opéra de Dijon annexé au rapport, et autoriser Madame la Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale.

- **d'autoriser** Madame la Maire à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 8 PROCURATION(S)

Le 22 septembre 2026
Ludmila MONTEIRO
Secrétaire de séance



Le 22 septembre 2026
Nathalie KOENDERS
Maire de Dijon

